

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 4

Artikel: Les surnoms des communes vaudoises : IIIe article
Autor: L.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'admission gratuite que reçoit l'administration de l'Université, M. Cornell a imaginé de rétribuer les étudiants pour les travaux manuels qu'ils sont disposés à entreprendre en dehors de leurs études; un domaine de 300 acres est mis à leur disposition et ils peuvent s'y livrer à la culture de tous les produits qui servent à la nourriture; des ateliers sont munis de toutes les machines nécessaires au travail du bois et des métaux; pour tous ces travaux, les étudiants sont rétribués au taux du salaire ordinaire de la main-d'œuvre.

M. Hitz ajoute encore quelques observations concernant le personnel enseignant américain. Les classes primaires et secondaires des écoles publiques sont généralement occupées par de jeunes institutrices qui ont été, en partie, formées dans ces mêmes écoles. Ces personnes sont intelligentes, très actives et savent parfaitement maintenir la discipline. Les enfants apportent à leurs leçons un esprit plus joyeux et attentif qu'à celles données par des instituteurs plus âgés, qui ont moins de sympathies pour les sentiments de l'enfance que leurs collègues du sexe féminin. Ces maîtresses, d'ailleurs, perfectionnent constamment leur instruction; il n'y a pas d'arrondissement scolaire qui n'ait sa section pédagogique, où des hommes de science viennent chaque samedi donner des leçons sur différents sujets.

A Washington, on n'admet que des institutrices célibataires; dès qu'une d'entre elles se marie, sa place est considérée comme vacante. Dans les 80 écoles publiques de cette ville, il n'y a que quatre instituteurs, attachés aux quatre classes supérieures de garçons. Les instituteurs reçoivent des appointements de 1600 dollars (8000 fr. par an), et les institutrices, 500 à 900 dollars (2500 à 4500 fr.).

D'après le recensement de 1860, il y a dans les Etats-Unis 113,006 établissements d'éducation, écoles, etc., avec 148,742 instituteurs qui donnent l'instruction à 5,417,880 élèves. Le gouvernement a largement contribué à encourager l'instruction en assignant en faveur des écoles environ 80 millions d'acres de terres, soit plus du double (? du triple) de la superficie de la Suisse, de la Belgique et de la Hollande réunies.

Une exposition internationale d'économie domestique aura lieu à Utrecht (Hollande), pendant les mois d'août et septembre prochains; cette exposition a pour but principal de faire connaître à l'ouvrier les articles dont il a besoin pour sa nourriture, son logement, son instruction, etc., et qui, à un bas prix, joignent l'utilité et la bonne qualité. L'exposition sera divisée en sept classes: Habitation. — Objets de ménage. — Vêtements. — Aliments. — Outils de l'ouvrier et du jardinier. — Moyens de développement moral, intellectuel et corporel. — Statuts, règlements et travaux des diverses sociétés ayant pour but l'amélioration de la position de l'ouvrier.

Les surnoms des communes vaudoises.

III^e article.

Goumœns, *lè Maientze*. C'est le nom patois des diverses espèces de mésanges. On donne aussi ce nom aux jeunes filles qui vont chanter le premier mai de maison en maison. On le donne aussi, par extension, à celles qui s'en vont chanter le premier janvier.

Gressy, *lè Patai*, les chiffonniers. Allusion inconnue.

Grandson, *lè Vire-bocan*. Du temps de Leurs Excellences, le conseil de ville, pour arrêter le maraudage dans les vignes, décida de faire construire une cage de fer de forme cylindrique, avec des manivelles aux extrémités, assez grande pour qu'un homme y pût entrer; et ordre fut donné d'y mettre les maraudeurs et de les y tourner jusqu'à ce qu'ils fussent tout étourdis, *canque fusson tot ètordo*, ou du moins jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le corps du délit. Le maréchal de commune fut chargé de confectionner la dite machine, soit *tour-niquet*, comme on l'appelait.

Or un jour, le garde-champêtre prit un vieux bouc en flagrant délit de maraude, et il fut décidé qu'il y passerait comme les autres. Deux fort lurons saisirent l'animal, qui faisait résistance, le lièrent dans la cage, et le tournèrent bien et dûment. Mais le châtiment exécuté, le bouc était hors d'état de nuire: il était sans vie. Telle est la légende, ou du moins la version qu'on nous a communiquée.

Grandvaux, *lè Brise-botoille*, les brise-bouteilles. Leurs voisins leur reprochent, à tort ou à raison, d'être un peu vifs dans les querelles de cabaret.

Hermenches, *lè Tavan*, les taons. En latin, *tabanus*, taon.

L'Abergement, *lè Lâu*, les loups. Allusion inconnue. Le même sobriquet est donné aux gens de Prahins.

Lignerolles, *lè Bau*, les bœufs.

Mauborget, *lè Grellet*, les grillons. Allusion inconnue, à moins que ce ne soit pour la rime.

Mollondins, *lè Coumacellio*, les cremaillères, sauf erreur. Allusion inconnue.

Novalles, *lè Tza*, les chats. Allusion inconnue.

Nyon, *lè Medze-fèdze*, les mange-foie. La légende raconte que plusieurs messieurs de cette ville ayant décidé de faire entre eux un pique-nique, tous, comme d'un commun accord, apportèrent du foie.

Ollon, *lè Boïards*. Allusion inconnue.

Orbe, *lè Goulâ*. Allusion inconnue.

Oleyres, *lè Renâ*, les renards. Probablement parce qu'un certain nombre d'habitations sont construites dans des rochers de molasse, ce qui fait penser à des tanières. Mais les anciens du village ont une autre version. Ils disent que dans le temps où tous les villages avaient leur gibet, celui d'Oleyres était le seul qui fût demeuré vierge; et que, par jalousie, les gens de Granges, hameau fribourgeois voisin, vinrent y pendre un renard qu'ils avaient pris au piège.

En remerciant tous ceux qui nous ont adressé des

matériaux, nous prions les personnes qui pourraient en recueillir d'autres, de bien vouloir nous les transmettre, afin que nous puissions poursuivre cette curieuse et originale énumération. Il est important que les noms soient donnés *en patois*, aussi lisiblement que possible, et, le cas échéant, avec l'histoire ou la légende qui les accompagne et les explique.

L. F.

Une flottille de guerre sur le lac Léman.

Lorsque le duc de Savoie fut rentré en possession du Chablais et du pays de Gex, les Bernois durent songer à avoir des bateaux, soit pour défendre le Pays de Vaud, soit pour maintenir les communications avec les Genevois. D'accord avec ces derniers, LL. EE. firent construire, de 1665 à 1672, deux galères et une autre barque appelées *les grands* et *le petit ours*; elles étaient armées de 14 canons; les deux premières pouvaient porter chacune 300 à 400 hommes, y compris l'équipage; les matelots étaient fournis par les localités riveraines et pris dans le nombre des bateliers, qu'on munissait de fusils, pistolets, coutelas et *rondaches*, soit petits boucliers.

Le commandement des barques fut confié à Jean Geoffrey, seigneur du Torrent, réfugié français, ancien officier de marine à Toulon. Il dirigeait aussi une école de navigation à Morges, destinée à former des aspirants.

Déjà en 1687, ces barques étaient si dégradées, qu'on changea de système. Les fermiers qui avaient obtenu le droit exclusif du transport des marchandises, s'engageaient à construire des bateaux que le gouvernement pouvait louer en cas de besoin. La barque Panchaud était de ce nombre.

En 1690, on craignait une invasion du duc de Savoie dans le Pays de Vaud. LL. EE. réorganisèrent la flottille et firent construire le port de Morges pour lui servir de refuge. Les travaux du port furent commencés en 1691 sur les avis du marquis Duquesne, baron d'Aubonne.

Morges avait été choisi comme lieu central et pouvant faciliter le commerce par sa proximité du canal d'Entreroches.

Les rapports avec la Savoie s'étant beaucoup améliorés, on négligea bientôt la flottille. Les troubles de Genève, en 1782, en firent de nouveau apprécier l'utilité. Le colonel Auguste de Crousaz qui avait fait deux campagnes sur mer et assisté au siège de Gibraltar, ayant été nommé commandant de la flottille, en 1793, s'occupa de sa réorganisation. L'année suivante, il avait porté l'effectif des officiers, sous-officiers et canonniers-matelots à 450, formant trois divisions. L'arsenal, qui se trouvait à Chillon, contenait 12 canons de 4 livres et un certain nombre de fusils, avec les munitions nécessaires. Mais, le général Weiss ne sut tirer aucun parti de ces moyens de défense en 1798.

(Dict. hist. du c. de V.)

La Saint-Sylvestre à Payerne.

Jamais l'ancienne cité de Berthe ne fut plus rayonnante de joie, plus animée et plus réellement en fête que le 31 décembre dernier. Jamais on ne vit tant de têtes aux fenêtres, tant de mouvement dans ses rues brillamment illuminées. Il faut le dire, la population toute entière participait à cette fête donnée au bénéfice d'œuvres charitables; elle s'y était préparée longtemps à l'avance sous la direction d'un comité d'organisation qui s'est acquitté de sa tâche avec un zèle, un dévouement qui lui font honneur.

Le cortège et ses costumes aux couleurs vives et variées, défilant sous l'escorte de centaines de flambeaux, présentait un coup d'œil magique. Un corps de cavaliers bédouins, drapés dans de grands burnous blancs et portant la carabine en bandouillère, ouvrait la marche. Il était suivi des tambours et fifres en costume historique rouge et blanc. Immédiatement après, venait le char de l'Année traîné par quatre chevaux blancs. Sur le devant était Saint-Sylvestre, vieillard à la figure austère; aux quatre angles, l'Été, le Printemps, l'Automne et l'Hiver, représentés par quatre jeunes filles.

Mais laissons plutôt décrire le reste du cortège au journal de la localité :

« Voici maintenant le groupe de l'agriculture conduit par son chef principal dont la tenue et la prestance excitent les bravos de la foule. Ce groupe est composé de faucheurs et de faneuses, de moissonneurs et moissonneuses, de cultivateurs de tabac, de bûcherons et de chasseurs : la charrue s'avance à son tour traînée par deux bœufs et entourée de robustes laboureurs; leurs enfants, tout rayonnants de plaisir, sont à côté d'eux, hissés sur le soc; le semeur n'est pas le moins choyé du public, car ses semences ne sont autres que des caramels dont il cribla la foule et que se disputent grands et petits. Les bergers et les bergères ferment le groupe.

» Mais une joyeuse fanfare éclate à nos oreilles; c'est celle qui annonce le cortège de la reine Berthe. Voyez-là cette bonne reine, sur sa mule blanche; comme elle est majestueuse et gracieuse à la fois; entourée de sa brillante suite de chevaliers, de fileuses, et ayant à ses côtés son fidèle écuyer, elle salue amicalement tous ses vassaux.

» Un jeune enfant dont la grâce enjouée, la ravissante désinvolture et les aimables sourires, méritent une mention toute spéciale, remplissait le rôle de Bacchus, rappelant ainsi que c'est à la munificence de Berthe que les Payernois doivent les excellentes vignes qu'ils possèdent à Lavaux.

» Après la troupe de la reine s'avance toute pimpante la noce villageoise; les costumes des 22 cantons y marient leurs éclatantes couleurs, leurs types variés à l'infini; l'époux et l'épouse précédés de l'orchestre traditionnel, conduisent le groupe des danseurs et des danseuses sautillant d'aise et d'allégresse.

» Enfin voici le dernier tableau : c'est le groupe des modes comiques. Tous ces costumes, d'une imagination ridicule, sont désopilants !... voyez ce chignon, ces chapeaux tromblons, ce veston court; ces